DEPARTEMENT DE L'EURE (27)

COMMUNE DE MANDEVILLE

4 - Plan de Zonage

PLAN LOCAL D'URBANISME

PREFECTURE DE L'EURE
19 FEV. 2016
ARRIVEE

Echelle : 1/3000

Dossier soumis au Conseil Municipal

Arrêté le 08 DEC. 2015

Approuvé le 11 FEV. 2016

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du

MAIRIE DE MANDEVILLE (EURE)

HABITAT & DEVELOPPEMENT
12, Boulevard Georges Clemenceau 27300 BERNAY CEDEX
TEL : 02 32 39 04 00 - fax : 02 32 42 34 64 - E-mail : h027@h027.com

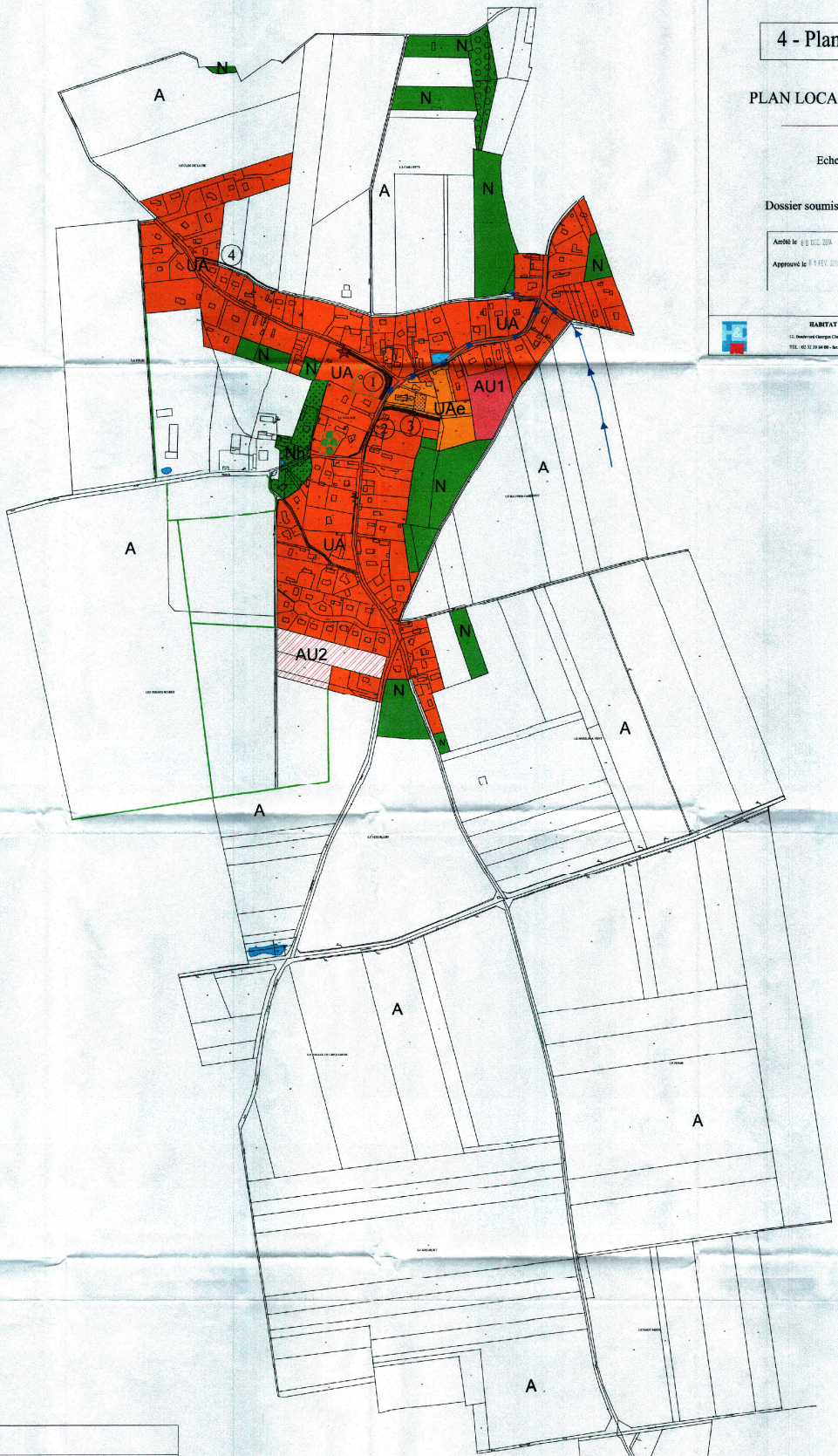

LEGENDE

ZONES URBAINES

- UA — Zone urbaine principale d'habitat et de services
- dont UAe — secteurs d'équipements collectifs, culturels ou sportifs

ZONES A URBANISER

- AU1 — Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat
- AU2 — Zone d'urbanisation future à vocation d'habitat à long terme

ZONES AGRICOLES

- A — Zone agricole

ZONES NATURELLES

- N — Zone naturelle et forestière
- dont Nh — secteurs d'habitat existant où seule la réhabilitation est autorisée
- Espaces boisés classés Art. L130-1 et suivants du code de l'urbanisme
- Cimetière
- Axes de ruissellement
- Emplacements réservés
  - ① - Elargissement d'une voie (Rue du Colombier/Rue du Moulin à Vent - 511 m²) Bénéficiaire : Commune
  - ② - Création de stationnement (rue du Moulin à Vent - 55 m²) Bénéficiaire : Commune
  - ③ - Création d'une voie (714 m²) Bénéficiaire : Commune
  - ④ - Elargissement d'un chemin agricole (C.R. n°8 - 352 m²) Bénéficiaire : Commune

Eléments remarquables à protéger au titre de l'article L 123.1.5-III 2° représentant les continuités et réservoirs écologiques

- Verger
- Secteur paysager
- Haie champêtre
- Haie mixte
- Mare
- Murs
- Patrimoine bâti exceptionnel

N